À votre agenda

Vos Rendez-vous Inter-pares Industriels de l'automne







le JOURNAL des Parcs industriels

Capitale-Nationale | www.parcsindustriels.ca











AUTO-PROPANE D Un choix économique & flexible ©

2700, Wilfrid-Hamel, Québec (Qc) G1P 2J1
418 872-8810 | capitalpropane.com





Des mois de septembre et d'octobre fort chargés attendent la CPI

L'automne se pointe à l'horizon et les activités de la Corporation des parcs industriels de Québec reprennent de façon intensive. D'ailleurs, le lancement de la saison des activités de la CPI se fera officiellement le mardi 17 septembre prochain alors que le premier Rendez-vous inter-parcs industriels automnal se déroulera chez Acier inoxydable Den-Mar. Pour cette occasion, M^{me} Marie-Pier Duquet, directrice générale, accueillera les industriels.

Ce sera suivi du mardi 15 octobre, par le deuxième Rendezvous de l'automne, chez Gentek. M. Philippe Normandin, vice-président régional de l'entreprise, vous accueillera. Ce sera le dernier Rendez-vous de 2024, mais pas la fin des activités de la CPI.

Le président-directeur général de la CPI, M Pierre Dolbec, et son équipe préparent actuellement deux très importantes réunions destinées aux gouverneurs des zones, espaces et parcs industriels les 6 et 27 septembre prochains. À cette occasion, M. Dolbec effectuera une présentation des deux principaux projets qui retiendront l'attention de l'équipe de la CPI au cours des prochains mois. Les principaux partenaires de ces projets portant sur l'économie circulaire avec le CRE de la Capitale Nationale et le Mouvement Entreprises Vertes Québec, avec différents partenaires dont l'Université Laval.

Inutile de mentionner qu'il s'agit de projets d'une très grande importance pour la CPI et les industriels de ses secteurs. Rappelons que des capsules de cinq à six minutes seront également présentées lors des deux rendez-vous de l'automne. M. Dolbec sera notamment sur place lors de la rencontre du 17 septembre pour faire part de l'importance de participer à ces deux exercices vitaux pour les entrepreneurs.

En résumé, un automne très chargé est déjà au menu de la CPI, et ce, sans compter que les travaux de développement de la nouvelle plateforme numérique avancent à grands pas. Nous y reviendrons plus tard cet automne. ■



M. Pierre Dolbec, président-directeur général et président du conseil d'administration de la CPI.

Mouvement Entreprises Vertes Québec

Adhésion au Mouvement Entreprises Vertes et aux activités à venir : profitez des bénéfices de la transition énergétique et de l'économie verte

Collaboration spéciale

La Corporation des parcs industriels de Québec et les partenaires du projet MEVQ lanceront, dès le début septembre, une campagne d'adhésion au Mouvement Entreprises Vertes Québec (MEVQ). Vous recevrez très bientôt un courriel vous invitant à rejoindre le Mouvement en remplissant un court formulaire en ligne.

Cette adhésion comporte de nombreux avantages: accès en primeur à des activités, des formations et des bulletins d'information sur la transition, outils et activités de reconnaissance de l'engagement des entreprises, accompagnement opérationnel et d'affaires, et bien plus encore.

En rejoignant le Mouvement, vous pourrez vous inscrire en priorité à la première cohorte des cercles d'expertise, une formule innovante où dirigeants d'entreprises, chercheurs et experts se réuniront pour aborder les défis de la transition et trouver des solutions concrètes. Vous aurez également l'opportunité d'offrir à vos employés, en primeur, une

formation en action climatique spécialement conçue pour le milieu entrepreneurial.

Votre adhésion au MEVQ vous permettra de tirer pleinement parti de la transition dans vos modèles et pratiques d'affaires. Les entreprises qui s'engagent vers la transition constatent souvent un gain en productivité, une réduction des coûts de fonctionnement, notamment énergétiques, et l'amélioration de l'image de marque de leur entreprise.

Un grand merci pour votre participation à l'enquête!

Merci aux dirigeant.es qui ont répondu au Baromètre de la transition des entreprises – parcs industriels de Québec. Les résultats de cette enquête, qui s'est déroulée du 4 juin au 19 juillet, nous permettront d'établir un portrait de la transition et de l'action climatique dans les entreprises installées dans les parcs industriels de Québec. Ces résultats nous permettront de nous assurer de vous offrir un accompagnement et des activités adaptés à votre réalité.

Merci à l'équipe de la Corporation des parcs industriels pour leur dévouement qui a grandement contribué au succès de cette enquête. Restez à l'affut, les résultats seront diffusés cet automne!

Le projet MEVQ est coordonné par l'Institut en environnement, développement et société (Institut EDS) de l'Université Laval en partenariat avec la Corporation des parcs industriels de Québec (CPIQ), le Conseil régional de l'environnement − région de la Capitale-Nationale (CRE-CN) et Québec International (QI). ■





Axeptio en processus d'embauche pour développer son équipe au Québec

YVON GIROUX

redaction@journal-local.ca

À quelques semaines du 22 septembre 2024, date butoir pour les entreprises québécoises afin de se conformer à la Loi 25, Axeptio, le leader européen en consentement digital. confirme sa volonté de s'implanter comme il se doit dans la francophonie avec la création d'une équipe sur le terrain au Québec. Marquée par l'embauche de Maxime Bellemare, directeur de comptes pour le Québec et le Canada, première recrue québécoise à développer dans la province, cette équipe s'engage à inspirer la même confiance que sa branche française qui est aujourd'hui présente sur plus de 60 000 sites européens avec 15 millions de vues par jour de leurs bannières de consentement. L'embauche d'un premier collaborateur québécois marque une étape clé dans l'expansion d'Axeptio au sein de la francophonie, et l'entreprise souhaite développer une équipe complète!

Le marché de la gestion du consentement au Canada, et plus particulièrement au Québec, a émergé à l'été 2023 avec l'arrivée de la Loi 25 et Axeptio a rapidement adapté sa plateforme pour se conformer pleinement aux nouvelles régulations sur la protection des renseignements personnels en vigueur au

Québec. Axeptio ambitionne d'être un tiers de confiance pour les marques, les éditeurs numériques et les utilisateurs, facilitant ainsi les opérations de l'économie québécoise grâce à son expérience acquise en Europe, où une loi semblable est en vigueur depuis 2018.

Pour s'établir comme partenaire de confiance auprès de ses clients et parties prenantes, Axeptio a noué des relations solides et durables avec des entreprises locales au Québec. L'entreprise est membre de l'IAB Canada et a obtenu la certification Loi 25 par le cabinet d'avocats ROBIC, ce qui atteste de sa conformité et renforce sa crédibilité sur le marché local. En outre, la collaboration avec Cedrik Lafrance d'Axelr, qui soutient Axeptio dans la gestion commerciale de ses projets, ainsi que le partenariat avec l'agence Web Parkour3, ont enrichi la compréhension du marché québécois et affiné la communication de la société. Ces efforts ont déjà porté leurs fruits, consolidant la position d'Axeptio sur le marché et ouvrant de nouvelles opportunités commerciales. À ce jour, plus de 1000 sites canadiens, dont Québec Cinéma, Comiccon de Montréal, Lama Cycles, Grenier, MAC, Olang, Capelan, Musée des Beaux-Arts de Montréal, et Livom, utilisent la bannière de consentement Axeptio.



Axeptio, le leader européen en consentement digital, confirme sa volonté de s'implanter comme il se doit dans la francophonie avec la création d'une équipe sur le terrain au Québec.

Mis à part l'aspect technique, l'une des raisons évoquées par les chefs d'entreprise pour le manque de motivation à se conformer à la Loi 25 est la peur de faire fuir les visiteurs.

« Les bandeaux mis en place par la majorité des entreprises sont lourds, remplis de textes juridiques absolument pas nécessaires et se ressemblent tous. Chez Axeptio, nous incitons nos clients à personnaliser cette expérience afin qu'elle soit à leur image et qu'elle soit la plus agréable possible pour l'utilisateur, tout en étant conforme », affirme Romain Bessuges-Meusy, CEO et cofondateur d'Axeptio.

À votre agenda

Vos deux Rendez-vous inter-parcs industriels de l'automne



(YG) L'automne marquera déjà les deux derniers Rendez-vous inter-parcs industriels à votre agenda 2024, l'événement Découverte d'entreprises. Les gouverneurs et hauts dirigeants des zones, espaces et parcs industriels vous invitent à découvrir des entreprises intéressantes tout en vous permettant de développer votre réseau de contacts auprès de la communauté d'affaires de la grande région de Québec. Rappelons que les rencontres se tiennent sous le type de 5 à 7.

Rendez-vous nº3

Le 17 septembre 2024

Acier inoxydable Den-Mar

L'avant-dernier Rendez-vous interparcs industriels de l'année 2024 se déroulera le mardi 17 septembre chez Acier inoxydable Den-Mar. M^{me} Marie-Pier Duquet, directrice générale de l'entreprise, aura le plaisir de vous accueillir au 1240, rue des Artisans, dans le parc industriel Saint-Malo.



M^{me} Marie-Pier Duquet, directrice générale.

Rendez-vous nº4

Le 15 octobre 2024 **Gentek**

Le dernier Rendez-vous inter-parcs industriels de l'année 2024 se déroulera le mardi 15 octobre chez Gentek. M. Philippe Normandin, vice-président régional, aura le plaisir de vous accueillir au 3240, avenue Watt, dans le parc industriel Colbert. ■



M. Philippe Normandin, vice-président régional de Gentek.

Vision entrepreneuriale 2026

La Ville de Québec appuie une entreprise innovante de l'optique-photonique

YVON GIROUX

redaction@journal-local.ca

La Ville de Québec annonçait récemment l'octroi d'une subvention de 400 000 \$ à une entreprise innovante de son territoire, Point Laz expertise laser minière inc., pour le développement et la commercialisation d'un produit qui permettra à l'entreprise et à la région de se démarquer à l'international. La subvention est octroyée dans le volet Contribution d'amorçage - accélération - nouvelle entreprise innovante de la Vision entrepreneuriale Québec 2026, propulsée par le Fonds de la région de la Capitale-Nationale

La subvention s'inscrit également dans le cadre d'une ronde de financement en capital de risque de plus de 900 000 \$, mené par le Fonds i4 Capital basé dans la ville de Québec, accompagné par des investisseurs privés spécialisés dans le secteur minier.

« Avec ce soutien, nous poursuivons notre essentielle mission de soutenir des acteurs clés de notre ville qui innovent et qui nous font rayonner sur les scènes nationale et internationale, a déclaré le responsable du développement économique au comité exécutif, M. David Weiser. Soutenue par sa Vision entrepreneuriale 2026, la Ville de Québec se démarque en tant que leader de l'innovation au pays en propulsant ses entreprises les plus créatives. »

- « Nous sommes heureux de contribuer au développement des affaires d'une entreprise de chez nous qui s'affirme dans le secteur de l'optique-photonique, a indiqué le ministre responsable des Infrastructures et ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale, M. Jonatan Julien. Ce sont des entreprises comme celle-ci qui alimentent la grande effervescence économique et technologique dans la région de la Capitale-Nationale »
- « Le soutien obtenu aujourd'hui de la Ville de Québec confirme la pertinence de notre technologie pour améliorer la sécurité des travailleurs des mines, a ajouté le fondateur et président-directeur général de Point Laz, M. Alexandre Grenier. C'est une fierté de pouvoir contribuer au rayonnement du génie québécois à l'international avec le développement de notre numériseur Lazaruss, fièrement développé ici, à Québec, par des talents exceptionnels. Nous sommes impatients de passer en mode production pour répondre à la demande croissante des mines souhaitant adopter les pratiques les plus novatrices. »
- « Fonds i4 Capital est fier de s'associer à Point Laz qui offre aux minières une solution innovante permettant d'assurer la sécurité des



 M^{me} Mariona Ferrer, directrice par intérim de Quantino; M. Philippe Boivin, vice-président aux affaires corporatives, INO; M. Alexandre Grenier, fondateur et président-directeur général, Point Laz; M. David Weiser, responsable du développement économique au comité exécutif; M. Jean-François Grenon, associé fondateur, Fonds i4 Capital; M. Alain Chandonnet, président-directeur général, INO.

travailleurs et la continuité des opérations » , a déclaré M. Jean-François Grenon, associé fondateur chez i4 Capital.

Point Laz expertise laser minière inc. est une entreprise développant des technologies optiques dans le secteur minier diminuant le temps requis pour la réalisation des inspections tout en augmentant la sécurité des mineurs. La subvention de 400 000 \$ permettra à l'entreprise de déployer son produit phare, le numériseur Lazaruss, de l'exporter et de se positionner comme un leader de l'industrie à l'international.

L'entreprise est accompagnée par l'incubateur Quantino, au sein de l'Institut national d'optique (INO). ■

Un Pacte de collaboration sur les brise-glaces pourrait bénéficier à des industriels des parcs

- « En tant que dirigeants des nations arctiques du Canada, de la Finlande et des États-Unis, nous reconnaissons l'importance durable de la région de l'Arctique pour notre sécurité collective nationale sur le plan économique et climatique. Nous sommes donc déterminés à intensifier notre coopération pour faire en sorte que les régions polaires et arctiques restent pacifiques, prospères et axées sur la collaboration. À cet égard, nous annonçons un partenariat trilatéral renforcé appelé Pacte de collaboration sur les brise-glaces.
- Ce pacte s'appuiera sur les liens bilatéraux de longue date qu'entretiennent nos gouvernements. Dans le cadre de la première initiative du Pacte, nous unirons nos efforts pour veiller à ce que chacun de nos pays puisse continuer de construire des brise-glaces polaires et de l'Arctique de premier ordre et se doter d'autres capacités arctiques et polaires. Nous accomplirons ce travail en mettant en commun notre savoir-faire, nos renseignements et nos capacités. Au cours des six prochains mois, nous élaborerons conjointement un plan pour mettre en œuvre cette collaboration afin de construire ces navires très complexes et essentiels pour nos alliés et partenaires ayant des intérêts et des responsabilités dans les régions de l'Arctique et de l'Antarctique.
- « Ce partenariat permettra de renforcer le secteur de la construction navale de chaque pays en vue de créer des emplois bien rémunérés dans les chantiers navals, chez les fabricants d'équipement maritime et dans de nombreux autres services connexes dans les trois pays. Dans l'Arctique, de nouvelles routes maritimes plus rapides pourraient contribuer à créer de nouvelles possibilités économiques et à faire baisser les coûts de transport. Dans l'Antarctique, notre partenariat pourrait également favoriser la recherche scientifique et la collaboration internationale », explique le premier ministre du Canada, M. Justin Trudeau.
- « Le Pacte de collaboration sur les briseglaces renforcera notre industrie de la construction navale et créera des emplois bien payés au Canada. En avril 2023, nous avons corrigé l'erreur historique du précédent gouvernement d'exclure le Chantier Davie de la Stratégie nationale de construction navale. Et avec leur récente acquisition d'Helsinki Shipyard, en Finlande, Davie, la région de Québec et les centaines de fournisseurs sont bien placés pour bénéficier du nouveau ICE Pact », mentionne Guillaume Bertrand, conseiller principal aux communications et attaché de presse, cabinet du ministre des Services publics et de l'Approvisionnement, M. Jean-Yves Duclos. ■



le JOURNAL des Parcs industriels

Capitale-Nationale | www.parcsindustriels.ca

LE JOURNAL DES PARCS INDUSTRIELS



www.parcsindustriels.ca

CORPORATION DES PARCS INDUSTRIELS DE QUÉBEC (OBNL)

Pierre Dolbec

Président-directeur général et président du conseil d'administration de la CPI

Lyne Lizotte

Adjointe à la direction générale

Yvon Giroux

Rédacteur en chef et éditeur du Journal des parcs industriels

Ghislain Gaudreau

Responsable du développement des affaires et de la publicité nationale et régionale

RÉDACTION

Yvon Giroux

redaction@parcsindustriels.ca

Révision / correction : Traduction M **Photographes :** Sébastien Dion, Gilles

Fréchette, Frédéric Lavoie

PUBLICITÉ

Ghislain Gaudreau

ventes@parcsindustriels.ca Cell.: 418 998-0970

IMPRESSION

Québecor Média

Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Québec Convention de la Poste-publications Postes Canada : No 41870516

WEBMESTRE

René Déry

Déry Résultats marketing

PRODUCTION

Julie Lemieux

Viva Design

production@parcsindustriels.ca

PROCHAINE PARUTION Octobre 2024

DATE DE TOMBÉE 25 septembre 2024 DATE DE DISTRIBUTION



La tournée des parcs

Une activité de plus en plus appréciée

MARIUS S. BRISSON

Collaboration spéciale

Une autre « rencontre de proximité » enrichissante pour les industriels du parc Jean-Talon alors que le gouverneur, François Lord, accueillait la 3° séance spéciale d'information sur le Service Exécutif, en juin dernier, à son entreprise, Outillage Industriel Québec (OIQ).

Une dizaine de participants ont répondu à l'invitation conjointe du gouverneur Lord et du président-directeur général et président du conseil d'administration de la Corporation des parcs industriels (CPI), Pierre Dolbec, afin d'échanger sur leurs réalités entrepreneuriales, de découvrir les activités d'OIQ et de prendre connaissance des avantages associés au Service Exécutif de la CPI.

L'actuaire Luc Borgia et ses collègues de Gestion Vigie, Patrick Lagrange, directeur, et Jean Borgia, développement des affaires, ont présenté le Service Exécutif en offrant un nouvel éclairage sur des sujets qui préoccupent les industriels comme le nouveau taux d'imposition du gain en capital, les économies que procure l'auto-assurance ou les avantages, pour un entrepreneur, de cotiser au Régime de retraite exécutif (RR-E).

« L'important, c'est d'avoir les bons outils, éliminer l'émotion de nos décisions et de faire parler les chiffres. En résumé – en faisant un clin d'œil à OIQ – il faut détenir la clé qui va permettre d'avoir accès au coffre à outils », lance Jean Borgia.

Voici d'ailleurs la première clé que tout propriétaire d'entreprise devrait absolument connaître avant de souscrire à un régime d'assurance.

« La première chose à savoir, pour un entrepreneur avisé, c'est de prendre connaissance du coût réel de la prime. Quand tu sais combien coûte la prime d'assurance, tu possèdes les leviers pour vraiment négocier avec le fournisseur de services. Nos algorithmes nous fournissent ce chiffre stratégique qui met la table à la négociation et favorise l'entrepreneur », affirme l'actuaire Luc Borgia.

Une autre clé qui avantage les gens d'affaires c'est le fameux Régime de retraite exécutif puisque c'est l'entreprise qui cotise.

« C'est très instructif d'en apprendre sur ce véhicule de placement qui m'était inconnu avant. Il y a de belles stratégies financières qui peuvent être construites autour du RR-E et beaucoup d'avantages pour les entrepreneurs », commente le gouverneur François Lord. Parmi les bénéfices additionnels mentionnons la déduction des frais de gestion, le plus haut niveau de protection contre les créanciers au Canada, le transfert intergénérationnel aux enfants et chaque RR-E possède son propre numéro d'agrément de Revenu Canada.

De plus, il est possible de créer un programme RR-E, spécialement adapté au personnel cadre, qui assure la rétention de ses meilleurs employés.

- « Un programme qui détermine précisément à quel moment ton employé clé va pouvoir toucher l'argent que l'entreprise verse dans son régime de retraite. C'est toi qui fixe le nombre d'années de service de ton employé avant de le récompenser. Formidable stratégie pour les deux parties! », ajoute Patrick Lagrange.
- « C'est cool une visite comme celle-là, ça permet de voir comment ça fonctionne vraiment les entreprises. C'est comme si on accédait à l'envers du décor, en arrière, c'est là que l'argent se trouve », déclare Félix Moreau, propriétaire de Solution Piscines.
- « Personne n'aime mettre de l'argent dans le feu, c'est la première fois que j'entends parler du RR-E et c'est bien certain que je vais m'informer davantage pour valider si ça peut s'appliquer pour moi », conclut Alexis Christen, cofondateur de rupico qui ajoute que « la réalité se passe sur le plancher, dans les usines, trop souvent dans l'ombre. C'est là que la valeur se crée ».

La tournée des parcs se poursuit le mercredi 2 octobre chez Groupe SG, l'entreprise du gouverneur du parc de Beauport, Denis Giguère. ■



Dans l'ordre habituel: Bobby Rochon, directeur général d'Outillage Industriel Québec, OIQ, Patrick Lagrange, Jean Borgia, l'actuaire Luc Borgia, Gestion Vigie, Marius Brisson, Leader Service Exécutif CPI, Alexis Christen, rupico, Félix Moreau, Solution Piscines, et le gouverneur du parc Jean-Talon, François Lord, OIQ.

DISTRIBUTION DU JOURNAL DES PARCS INDUSTRIELS

7000 EXEMPLAIRES

5012 dans les parcs industriels

DISTRIBUTION AFFICHE-TOUT

1988 exemplaires









De l'aide **gratuite** et **confidentielle** de **professionnels expérimentés en oncologie,** partout au Québec.

Appelez au **1 800 363-0063**Vous n'êtes pas seuls.



Fondation québécoise du cancer

cancerquebec.ca



G&H Logistics inc.

Un immense projet de 32 M\$ dans le parc industriel François-Leclerc Nord

(YG) Massé inc. et Massé Roy inc. semblent avoir adopté le parc industriel François-Leclerc pour développer de grands projets immobiliers. Après la construction du projet Bimbo, voilà qu'ils reviennent avec deux projets d'envergure. Un immense bâtiment de 150 000 pieds carrés, loué par un bail de 20 ans à G&H Logistics inc., un investissement de 32 M\$, en partenariat avec Massé inc. et Massé Roy inc., et la construction d'un siège social pour GardaWorld, un projet de 3,5 M\$. Deux projets en cours de construction.

Dans le cadre du premier projet, il représente le plus grand bâtiment d'entreposage dans le parc industriel. Pour G&H Logistics, il s'agit d'un agrandissement de 30 à 40 % du bâtiment précédent. Il servira de lieu d'entreposage pour palettes alimentaires. Il a été conçu, selon M. Mario Massé, pour éventuellement recevoir de l'équipement en vue d'une robotisation. La livraison est prévue en juin 2025. Pour le maire de Saint-Augustin-de-Desmaures, il est un des plus gros projets du parc industriel François-Leclerc.

« C'est avec plaisir que j'ai participé à la pelletée de terre officielle pour lancer le chantier de construction par Massé Roy inc. du futur emplacement, plus grand et plus moderne, de G&H Logistics, une entreprise de transport et d'entreposage située dans notre parc industriel François-Leclerc. Je suis très fière de la vitalité économique de notre circonscription de Louis-Hébert! », a déclaré Geneviève Guilbault, députée de Louis-Hébert, vice-première ministre et ministre des Transports et de la Mobilité durable.

GardaWorld

Dans le cadre du projet de GardaWorld, Massé Roy inc. agit comme entrepreneur général et construira une bâtisse neuve de $10\,000$ pieds carrés, qu'ils loueront à GardaWorld pour une période de dix ans, renouvelable. Livré en février 2025, l'immeuble de 3,5 M\$ abritera des bureaux et de la main-d'œuvre de l'entreprise de sécurité. En fait, une quarantaine de personnes travailleront à l'intérieur de ce qui sera le bureau principal de cette entreprise.



Entourant M. Sylvain Juneau, maire de Saint-Augustin-de-Desmaures, et M^{me} Geneviève Guilbault, députée de Louis-Hébert, on retrouve de gauche à droite: Pierre Desjardins, directeur de projet chez Massé, Julien Canieau, directeur Centre d'affaires Québec à la BDC, Horace Dufour, président de G&H Logistics, Alexandre Roy, vice-président de Massé Roy, Guy Sanfaçon, président de G&H Entreposage, France Bilodeau, vice-présidente Financement à la BDC, Gaétane Guay, service d'entretien ménager chez Massé, Jacques Lacombe, gérant de projet civil chez Massé, William Massé, vice-président chez Massé, Pascale Dupuis, directrice des finances chez Massé, et Harold Lambert, surintendant de chantier chez Massé.

Le parc industriel François-Leclerc connaît un boom de construction

YVON GIROUX

redaction@journal-local.ca

C'est bien connu, le parc industriel François-Leclerc n'a plus de terrain à vendre. Cependant, les terrains achetés n'avaient pas encore été l'objet de construction de bâtisse sur ceux-ci. Et bien, ce n'est maintenant plus le cas. Il existe un véritable boom de construction et d'édifices qui prennent forme avec des investissements très importants pouvant atteindre facilement les 70 M\$. Et ce, à la grande satisfaction du maire de Saint-Augustin-de-Desmaures, M. Sylvain Juneau, qui a procédé à la très grande majorité de ces ventes.

M. Juneau a effectué un tour du parc et remarqué ces projets en pleine effervescence. Cette activité économique dans le parc, qui crée de la richesse, fait en sorte qu'une fois sorti de l'immense dette de la Ville à son arrivée à la mairie, ses décisions, entérinées au conseil, auront permis d'offrir un gel du compte de taxes aux citoyens depuis trois ans. Devant cette très forte activité, M. Juneau songe même à prolonger le gel de taxes pour les cinq prochaines années.

Outre les projets de GardaWorld et G&H Logistics inc., mentionnons les projets de Latulippe, à 4,9 M\$, et Distribution L.J. Déry inc, dont la valeur des travaux déclarés représente 7,5 M\$. \blacksquare



Le projet de Distribution L. J. Déry inc, dont la valeur des travaux déclarés représente

VOUS IMPORTEZ OU EXPORTEZ?



Courtage en douane
Transport international
Courtage en transport
Nord-Américain
Expert C-TPAT et PEP
Services aux expositions
Consultation et formation

Pierre Dolbec vous invite à contacter son équipe de professionnels en douanes et transport international. Depuis 1960, nous offrons un service professionnel et dévoué pour faciliter les affaires internationales à nos clients.





418 688-9115 ou 1 855 688-9115 - dolbec@dolbec-intl.ca
WWW.DOLBEC-INTL.CA



La 20º édition de la Classique de golf inter-parcs industriels, tenue à guichets fermés, se déroulait au Club de golf de la Faune. 148 golfeurs s'y étaient donnés rendez-vous.

Un Rendez-vous à ne pas manquer

La 21^e Classique de golf inter-parcs industriels se déroulera le 3 juin au Golf de la Faune

YVON GIROUX

redaction@journal-local.ca

La 21° édition de la Classique de golf inter-parcs industriels aura lieu le 3 juin 2025 au Golf de la Faune. Cette édition se déroulera sous la présidence d'honneur de M. Frédéric Dubé, d'Immostar.

Vous êtes invités à vous inscrire le plus rapidement possible, car l'événement risque encore d'être présenté à guichets fermés. Remettre votre inscription à une date ultérieure pourrait faire en sorte que vous vous retrouviez sur une liste d'attente

Pour information: Jenny Lapointe au 581 999-8795, par courriel à info@parcsindustriels.ca ou sur la ligne sans frais au 1 855 222-2102. ■

peuvent vous

aider à sortir

l'humain de

ces tâches

dangereuses

et donc à

réduire les

risques pour

vos employés

et vous.



M. Frédéric Dubé, d'Immostar, président d'honneur de la 21^e édition de la Classique de golf inter-parcs industriels.

Les quatre « D » de l'automatisation

Il y a de nombreuses raisons d'entreprendre le virage en Par exemple, le sablage de pièces émet beaucoup de pousautomatisation dans votre entreprise manufacturière. Réduction des coûts d'opération, difficulté à trouver de la main-d'œuvre et augmentation de la fiabilité sont tous des éléments régulièrement cités. L'enjeu est souvent d'identifier les endroits les plus profitables pour y déployer ses robots. Les quatre critères en « D » de l'automatisation peuvent vous aider à rapidement cerner la tâche par laquelle commencer. Ces quatre D sont Dull, Dirty, Dangerous et Dear.

CEIQUÉBEC



Dull (ennuyeux): Dans le contexte industriel, certaines tâches ne demandent aucune capacité d'analyse et se résument à faire continuellement la même série de mouvements. Par exemple, dans une opération de palettisation, l'opérateur prend les produits qui lui sont donnés (souvent sur un convoyeur) et les placer sur la palette selon un patron qu'il répète jusqu'à ce que la palette soit complétée. Ces opérations, très répétitives, sont faciles à automatiser. Considérons qu'un robot fonctionne selon des coordonnées X, Y et Z. Lorsqu'une palette est bâtie, une boîte est prise à un point précis (sur le convoyeur) et est déposée à un autre point (sur la palette) selon le patron. La boîte suivante est prise au même point de départ, puis une simple translation prévisible du point de dépôt permet de la déposer au bon endroit.

Dirty (sale): Contrairement aux humains, les robots ne se préoccupent pas de la salubrité du milieu de travail.

sière qui peut nuire au travail et à la santé des employés. Le robot, qui opère selon les coordonnées cartésiennes, n'aura aucun inconvénient à travailler dans cet environnement. De plus, il est souvent difficile de recruter pour ces tâches peu stimulantes; un robot devient alors la solution idéale. Les robots

Dangerous (dangereux) : Certaines tâches industrielles impliquent des risques importants. L'utilisation d'aérosols comprenant des solvants explosifs (application de peinture, par exemple) exige l'adoption de normes pour réduire le potentiel d'accidents. Cependant, chaque année, plusieurs travailleurs sont blessés ou perdent la vie dans des explosions accidentelles au travail à la suite d'une défaillance des systèmes de sécurité ou du non-respect des normes. Ici aussi,



les robots peuvent vous aider à sortir l'humain de ces tâches dangereuses et donc à réduire les risques pour vos

Dear (important): Lorsqu'un travail doit absolument être bien fait du premier coup, l'intervention d'un robot

> garantit des résultats significativement plus stables que celle d'un humain. Par exemple, dans l'usinage de pièces à haute valeur destinées à l'aéronautique ou au militaire, des vies peuvent dépendre du respect des caractéristiques physiques du produit. Afin de s'assurer du plus haut niveau de conformité possible, l'utilisation de robots optimise la constance d'une pièce à l'autre. De plus, la démarche permet d'éviter les coûts de remaniement des pièces ratées.

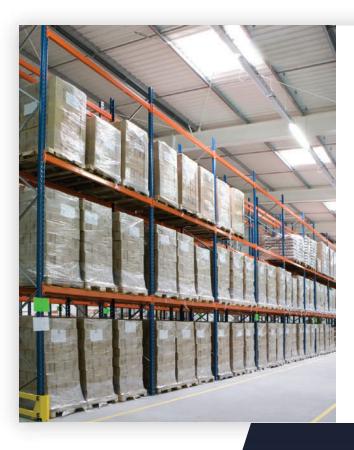
> En conclusion, un exercice profitable pour votre entreprise manufacturière est d'étudier vos activités en considérant les quatre « D » de l'automatisation. Pour approfondir le sujet selon la réalité de votre entreprise, communiquez avec un conseiller aux entreprises du Centre d'expertise industrielle de Québec International. Vous pourrez notamment profiter d'une heure de consultation gratuite. Plus de détails au ceiquebec.ca

Publireportage présenté par Québec International

LOCAL INDUSTRIE 11 236 PIEDS CARR LOUER

2435 avenue Watt, à Québec, locaux 9&10

Usages possibles: fabrication, domaine manufacturier et entreposage.



AVANTAGES DU LOCAL

Ce local polyvalent est idéal pour les entreprises dans les domaines de l'entreposage, de la distribution et de la transformation légère. Situé dans le parc industriel Colbert, il bénéficie d'une situation géographique stratégique, avec un accès direct aux autoroutes Charest (440) et Henri IV (573). L'immeuble dispose de plafonds de 19 pieds et de trois quais de chargement, tout en offrant des stationnements spacieux pour faciliter les manœuvres des camions de livraison. Contactez nos conseillers pour planifier une visite personnalisée et découvrir tout le potentiel de cet espace commercial.



Près des grands axes routiers



Excellente visibilité



3 quais de chargement et une porte au sol



Plusieurs espaces de stationnements

COMMUNIQUEZ AVEC NOTRE ÉQUIPE POUR UNE VISITE!



INFORMEZ-VOUS SUR NOTRE PROGRAMME DE **RÉFÉRENCEMENT!**

Applicable au niveau résidentiel et commercial.

Nous offrons de 250\$ à 1000S à TOUTE PERSONNE QUI RÉFÈRE **UN NOUVEAU LOCATAIRE.**

Ce dernier doit signer un bail avec Les Immeubles Roussin Inc. Des conditions s'appliquent.

CONTACTEZ-NOUS POUR CONNAÎTRE LES OPPORTUNITÉS

418.651.9443

immeublesroussin.com







Projet d'envergure de 12 M\$

L.J. Déry entreprend la construction d'un centre de distribution réfrigéré d'envergure



L.J. Déry, cheffe de file en approvisionnement, distribution et entreposage au Québec reconnue à titre de grossiste en produits laitiers et alimentation, entame la construction d'un centre de distribution de 32 000 pieds carrés représentant un investissement de 12 M\$.

L'entreprise familiale de 2º génération, L.J. Déry, cheffe de file en approvisionnement, distribution et entreposage au Québec reconnue à titre de grossiste en produits laitiers et alimentation, entame la construction d'un centre de distribution de 32 000 pieds carrés représentant un investissement de 12 M\$. Particulièrement en demande dans la province, notamment dans l'est du Québec, ce type de centre de distribution réfrigéré et congelé répond à un besoin pour les entreprises en alimentation de se fier à des fournisseurs et collaborateurs locaux dans toutes les étapes de la chaîne d'approvisionnement. La livraison du projet est prévue dans quelques mois déjà, soit le 1er février 2025 prochain, dans le parc industriel François Leclerc Nord à Saint-Augustin-de-Desmaures.

« Ce nouveau centre de distribution concrétise une forte hausse de demandes pour nos services dans la province, et le désir des entreprises d'ici à travailler localement, de l'approvisionnement au transport! On est particulièrement fiers d'être dans la cour des grands », souligne Jean Déry, cofondateur et président de L.J. Déry.

À travers cette construction québécoise, en collaboration avec Hochelaga Construction et Acero, L.J. Déry confirme sa place à titre d'acteur économique essentiel de la province. Petite organisation devenue grande, la flotte compte maintenant plus de 25 camions et 30 remorques réfrigérées multi-températures. Devenant un pilier sur le marché québécois grâce à leur expertise distincte sur trois volets

importants de l'industrie agroalimentaire, L.J. Déry s'est rapidement démarquée en collaborant avec une grande marque canadienne qu'est Lactalis Canada, et offre un service comparable à celui des géants de l'industrie

Peu connue du public, l'équipe Déry permet pourtant à plusieurs régions de la province de s'approvisionner en produits réfrigérés et demeure la seule à offrir un service aussi clé en main s'appuyant sur trois volets: l'approvisionnement, le transport dédié et l'entreposage. Ayant vu sa demande croître de 40 % dans les dernières années, l'entreprise familiale souhaitait continuer de se rendre accessible, mais surtout indispensable, auprès des entreprises du Québec. Sur un terrain de 160 000 pieds carrés, le centre composé de 7 portes de quai sera réfrigéré et muni d'une génératrice, répondant à la fine pointe de la technologie. Réfrigération, congélation, entrepôt sec, tout y sera! Ce nouveau bâtiment deviendra également le nouveau siège social de L.J. Déry. En plus du volet d'entreposage réfrigéré et congelé pour plusieurs fabricants du Québec, l'agrandissement du centre de distribution pourrait, au besoin, voir le jour sous une phase 2.

Fondée en 1997 par Lynda De Carufel et Jean Déry, L.J. Déry vient aussi d'annoncer la nomination de la relève, Gabrielle Déry, au poste de directrice aux opérations, et Antoine Déry, comme directeur transport/logistique. Avec plus de 10 ans déjà au sein de l'entreprise, ils ont pu acquérir une grande expertise générale dans plusieurs postes, veillant au futur prometteur de l'enseigne familiale. ■



Sur la photo, de gauche à droite: Benoit Raymond (président d'Acero), Antoine Déry (directeur transports et logistique de L.J. Déry), Gabrielle Déry (directrice aux opérations de L.J. Déry), Lynda De Carufel (cofondatrice et secrétaire-trésorière de L.J. Déry), Jean Déry (cofondateur et président de L.J. Déry), Marc-André Lépine (vice-président opération et construction d'Acero).

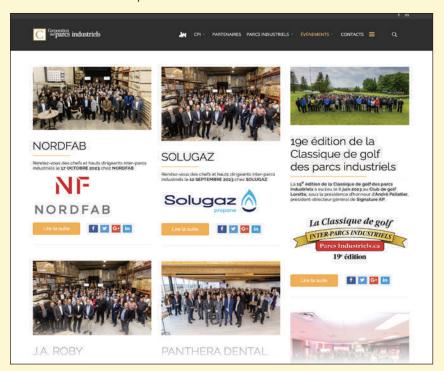
Le site Internet des parcs industriels, un outil essentiel pour se tenir au courant du monde industriel

(YG) Les industriels peuvent compter sur un site Internet de très grande valeur pour s'informer sur les événements au cœur de la communauté économique québécoise. Grâce au site parcsindustriels.ca, les industriels des différentes zones, espaces et parcs industriels de la grande région de Québec ont accès à une description de tous les emplacements où œuvrent près de 2 500 entreprises. L'historique, la mission et la vision de parcsindustriels.ca y figurent, de même que toute l'information concernant la Corporation des parcs industriels.

Vous y trouverez également une documentation visuelle très étoffée, tous les Rendez-vous inter-parcs industriels en photos, de même que la photo individuelle des participants. Les entrepreneurs des quatre coins du Québec ont tout à gagner à consulter ce site puisqu'ils peuvent y trouver de belles occasions de réseautage.



Le site Internet de la CPI: parcsindustriels.ca.



Retrouvez tous les Rendez-vous inter-parcs industriels en photos, de même que la photo individuelle des participants.

Vous êtes un entrepreneur? Le RR-E est fait pour vous!

Les avantages clés du RR-E

C'est l'entreprise qui cotise

Déduction corporative des frais de gestion

À l'abri des créanciers

Possibilité de transfert intergénérationnel

Jusqu'à 1,5 M\$ de cotisations de plus que le REER





Luc Borgia
418-627-4447 poste 214
luc.borgia@gestionvigie.com
www.gestionvigie.com



A.I.C.A., A.S.A., C.A.A.S., Pl. Fin., RIS
Conseiller en sécurité financière
Conseiller en assurance et rentes collectives
Représentant autonome,
Partenaire de Gestion Vigie,
Partenaire du Régime de Retraite Exécutif
500-825, boul. Lebourgneuf,
Québec (Québec) G2J 0B9

RR-E[™]
Régime de Retraite Exécutif
Cabinet de services financiers



ANDRÉ LÉGARÉ, lobbyiste-conseil 1er vice-président AQL 418 933-3396 | alegare@andrelegare.com



4 juin 2024 – Lors de la soirée des OCTAS, un événement prestigieux qui a eu lieu le 30 mai dernier à Montréal, Lobbyisme Québec a brillamment réussi à se distinguer parmi les meilleurs. Elle a non seulement remporté un OCTAS de bronze dans la catégorie Culture et société – grande entreprise, société d'État et paragouvernemental, mais elle a également obtenu une mention honorable dans la catégorie Français dans les TI!

Ce succès remarquable n'est pas le fruit du hasard. Il est le résultat des efforts soutenus et concertés de chacun des membres de la belle grande famille de Lobbyisme Québec et de ses partenaires. D'ailleurs, saluons nos partenaires.

Organisation collaboratrice:

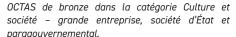
• LGS, une société IBM

Alliances stratégiques :

- Edgenda, firme de services-conseils en stratégies d'apprentissage, de transformation et d'optimisation numérique;
- M^{me} Nathalie Turbide, consultante en expérience utilisateur;
- Propaganda Design, agence spécialisée en conception et en développement de sites Web;
- M. Mathieu Claise, consultant dans le domaine des communications;
- Bleuoutremer, agence de communication 360° évolutive, durable et performante;
- Paradoxx Production Multimédia, maison de production vidéo multidisciplinaire;
- Secrétariat du Conseil du trésor du Québec.

P.S. Une réponse sera accordée à toute question portant sur le lobbyisme







Mention honorable dans la catégorie Français dans

Merci à tous les membres de notre personnel et à nos partenaires d'avoir contribué



MODIFICATION DU RÈGLEMENT SUR LA LANGUE DU COMMERCE ET DES AFFAIRES:

CE QUE DOIVENT RETENIR LES ENTREPRISES FAISANT AFFAIRE AU QUÉBEC

Le 26 juin 2024, le gouvernement du Québec a publié dans sa forme finale le Règlement modifiant principalement le Règlement sur la langue du commerce et des affaires (le «Règlement»). Certaines dispositions du Règlement sont entrées en vigueur le 11 juillet 2024; le reste du Règlement entrera en vigueur le 1er juin 2025.

La version finale du Règlement comporte certains changements par rapport au projet de règlement (le «Projet de règlement»), qui avait été publié le 10 janvier 2024 et suivi d'une période de consultation. Notamment, le Règlement abandonne certains amendements proposés au Projet de règlement en matière d'inscriptions sur les produits et de logiciels embarqués, lesquels avaient suscité plusieurs questionnements dans le milieu juridique et des affaires. Il est permis de penser que ces sujets pourraient faire l'objet d'un règlement ultérieur.

Voici les principaux éléments à retenir du Règlement.

MARQUES DE COMMERCE DANS LES INSCRIPTIONS SUR LES PRODUITS, L'AFFICHAGE PUBLIC ET LA PUBLICITÉ COMMERCIALE

Le Règlement permettra l'utilisation de marques de commerce reconnues dans une autre langue que le français (c'est-à-dire autant les marques enregistrées que les marques en cours d'enregistrement et les marques de common law) dans les inscriptions sur les produits, l'affichage public et la publicité commerciale. Le gouvernement réintroduit ainsi la règle qui prévalait auparavant, plutôt que de limiter l'exception aux marques enregistrées ou en cours d'enregistrement, comme proposé initialement par le Projet de règlement.

Entrée en vigueur : 1er juin 2025

GÉNÉRIQUES ET DESCRIPTIFS COMPRIS DANS UNE MARQUE DE COMMERCE DANS UNE AUTRE LANGUE

Le Règlement introduit de nouvelles exigences de traduction lorsqu'un générique (un ou plusieurs mots décrivant la nature du produit) ou un descriptif (un ou plusieurs mots décrivant les caractéristiques du produit) est compris dans une marque de commerce dans une autre langue que le français figurant

sur un produit, son emballage ou un document ou un objet qui l'accompagne.

Entrée en vigueur : 1er juin 2025

PÉRIODE DE GRÂCE JUSQU'AU 1^{ER} JUIN 2027

Le gouvernement du Québec accorde une marge de manœuvre aux entreprises qui doivent se conformer à ces nouvelles exigences d'ici le 1er juin 2025 en leur octroyant jusqu'au 1er juin 2027 pour écouler leurs produits non conformes.

Ainsi, jusqu'au 1er juin 2027, les entreprises concernées pourront continuer à vendre, distribuer, louer ou offrir les produits non conformes aux nouvelles règles et fabriqués avant le 1er juin 2025.

NETTE PRÉDOMINANCE DU FRANÇAIS EN MATIÈRE D'AFFICHAGE PUBLIC ET DE PUBLICITÉ COMMERCIALE

Le Règlement prévoit de nouvelles règles encadrant la notion de « nette prédominance » du français dans l'affichage public et la publicité commerciale. Pour que le français soit nettement prédominant, il faudra 1) que l'espace consacré au texte en français soit au moins deux fois plus grand que celui consacré au texte dans une autre langue et 2) que sa lisibilité et sa visibilité permanente soient au moins équivalentes à celles du texte dans une autre langue. Pour l'affichage dynamique, le texte en français devra être visible au moins deux fois plus longtemps que celui rédigé dans une autre langue.

Notons que même si une marque de commerce reconnue dans une autre langue apparaît dans l'affichage public visible depuis l'extérieur d'un local, le français devra néanmoins y figurer de façon nettement prédominante. La marque de commerce devra ainsi être accompagnée de termes en français, comme un générique ou un descriptif des produits, ou encore un slogan.

Entrée en vigueur : 1er juin 2025

CONTRATS D'ADHÉSION

Le Règlement vient préciser la notion de « documents se rattachant » à un contrat d'adhésion. Ce type de contrat ne peut désormais être rédigé dans une autre langue que le français que si telle est la volonté expresse des parties, après qu'une version française du contrat a été remise à l'adhérent. Lorsque cela est le cas, les documents se rattachant au contrat, qui doivent en principe être traduits en français, peuvent être rédigés exclusivement dans l'autre langue.

Le Règlement introduit aussi de nouvelles règles particulières en ce qui concerne les contrats d'adhésion conclus par téléphone ou par l'entremise d'un moyen technologique.

Entrée en vigueur : 11 juillet 2024

INSCRIPTIONS GRAVÉES, CUITES, INCRUSTÉES, RIVETÉES, SOUDÉES OU EMBOSSÉES SUR LES PRODUITS ET LOGICIELS EMBARQUÉS

Le Règlement n'exige finalement pas la traduction de ces inscriptions lorsqu'elles sont nécessaires à l'utilisation du produit (par exemple, les termes On, Off, etc.), tel qu'initialement proposé. Le Règlement abandonne également les amendements proposés dans le Projet de règlement visant à étendre la portée des règles relatives aux inscriptions sur les produits aux inscriptions s'affichant au moyen d'un logiciel embarqué (c'est-à-dire un système informatique intégré à un dispositif, à une machine ou à un autre système et qui pilote ce dispositif, cette machine ou ce système). Il est toutefois permis de penser que ces sujets pourraient faire l'objet d'un règlement ultérieur.

Pour en savoir davantage, nous vous invitons à consulter l'article original publié par les auteurs sur le site Web de Langlois Avocats.

AUTEURS



ELISABETH NEELIN ASSOCIÉE



THOMAS STELMAZUK-CÔTÉ AVOCAT





ORGANISEZ VOTRE ÉVÉNEMENT

à la Cité Agricole!







Que ce soit pour votre party des fêtes, une soirée reconnaissance, une formation avec repas, un lancement, un rassemblement en famille ou un mariage, notre site charmera vos invités.



Une salle clé en main

MENU ÉLABORÉ À PARTIR DE NOS RÉCOLTES & VIANDES D'ÉLEVAGE

Repas à l'assiette, service de méchoui, cocktaîl dînatoire, boîte à lunch & pause-café

AMÉNAGEMENT DU MOBILIER COMPLET

DÉCOR SIGNATURE

SERVICE DE BAR

VAISSELLE ET COUTELLERIE

ACCÈS AU SITE EXTÉRIEUR

KIT DE SONORISATION INCLUS

POSSIBILITÉ DE VISITER NOS CHAMPS

2 salles privées disponibles

Rez-de-chaussée : Salle événementielle / À l'étage : Salon privé *Offert sur réservation seulement.

POUR RÉSERVER OU POUR PLUS DE DÉTAILS : 418-878-9651 | info@citeagricole.com | www.citeagricole.com f 💿



FORMATIONS DE PERFECTIONNEMENT

EN LIGNE - MODE SYNCHRONE



Places subventionnées au coût de 5 \$/h

BUREAUTIQUE & COMPTABILITÉ

Acomba, Excel, Microsoft 365, Word, OneNote, SharePoint et Antidote

GESTION & COMMUNICATION

Anglais (conversation), Communication et service à la clientèle, Gestion de projets et Rédaction professionnelle en français

MARKETING & NUMÉRIQUE

Animez vos réseaux sociaux, Stratégie marketing Web et Photoshop

Avec la participation financière de :





NOUVEAUTÉ COURTES FORMATIONS EN INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

- Introduction à ChatGPT
- Utilisation avancée de ChatGPT
- Utilisation de l'IA avec les outils de Microsoft 365
- Maximisez votre temps avec l'IA
- Développez un site Web avec l'IA



Les astuces pour former la relève de leaders en entreprise

LUC BORGIA Actuaire, conseiller agréé en Avantages sociaux et planificateur financier – Gestion Vigie

Collaboration spéciale

La première chose qui saute aux yeux lorsqu'il est question de développement de nos conseillers en gestion d'entreprise, c'est l'absence criante de ressources spécialisées permettant d'offrir une formation complète à nos jeunes de la relève.

S'il est vrai de dire que nos établissements d'enseignement vont fournir aux étudiants en génie, en droit ou en comptabilité, par exemple, un bagage adéquat concernant le « savoir-faire », il est aussi vrai d'affirmer hélas qu'il n'existe pas, à proprement parler, de cours ou d'école pour préparer nos jeunes au « savoir-être ». Le « savoir-être » qui constitue la personnalité des gens, en faisant référence aux valeurs et à l'attitude de la personne.

Le défi c'est de réussir à maîtriser harmonieusement à la fois les compétences techniques et académiques de même que les interactions avec autrui, tant au travail que dans la vie de tous les jours.

Voici quelques outils stratégiques, qui sont autant de clés et d'outils servant à former adéquatement les nouvelles cohortes de jeunes dirigeants en entreprise.

À commencer par le POUVOIR DE COMMUNIQUER efficacement ses idées et de partager aisément son expertise avec les autres.

« Le Club Toastmasters de Sainte-Foy offre une communauté d'apprentissage inégalée pour nos jeunes leaders. En plus d'apprendre à communiquer efficacement et avec prestance, les membres développent une communauté et participent à des activités régulières en développement personnel qui vont servir à apprivoiser puis découvrir leur savoir-être, se développer en toute confiance et devenir nos leaders assumés de demain », affirme l'actuaire Luc Borgia.

Vient ensuite le programme HYGIÈNE CORPORATIF™, dont l'objectif premier est de créer une synergie entre l'accomplissement personnel, la vision de l'entreprise et sa raison d'être dans une perspective globale de culture de l'excellence et d'atteinte de résultats.

« Un coach accompagne nos jeunes leaders dans l'écriture et le suivi sur 10 ans de leur plan en lien avec leur raison d'être. L'idée est de créer de la clarté et d'aborder le bienêtre et l'excellence dans une perspective globale qui inclut la performance physique, la résilience émotionnelle, l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée et l'apprentissage continu. Le leader de demain construit sa routine d'hygiène de vie qui façonne son plein épanouissement », ajoute M. Borgia.

C'est ainsi que s'ajoute le troisième élément indispensable au coffre à outils que nous mettons à la disposition des jeunes de la relève. Cet élément indispensable c'est l'accompagnement de la part des différents modèles de réussites qui gravitent autour de nos leaders.

Avec le MENTORAT, on touche à la fois au savoir-faire et au savoir-être, on brise l'isolement, on valorise les nouvelles connaissances et compétences et on favorise autant le développement personnel que professionnel.

« Avec l'écoute active et cette transmission de conseils, tout le monde pousse dans la même direction. Parce qu'en partageant les comportements et attitudes souhaitables pour l'entreprise, on augmente – chez nos jeunes dirigeants – la confiance, la motivation, les compétences de leadership et les aptitudes à poser les bons gestes et prendre les bonnes décisions », précise l'actuaire.

Enfin, le dernier outil que l'on va précieusement ajouter à notre baluchon s'appelle tout simplement la RÉFLEXION. Un séjour à Nazareth en Charlevoix, un bon livre, écrire, méditer ou autres exutoires à inscrire régulièrement à son agenda.

« Prendre du recul pour faire le point, réfléchir à son plan de vie, visualiser ses grands rêves, prendre le temps de coucher ses idées sur papier ou relire des textes inspirants sont autant de jalons clés qui vont aider nos



Luc Borgia, actuaire, conseiller agréé en Avantages sociaux et planificateur financier - Gestion Vigie.

jeunes leaders en entreprise à s'affranchir. Un passeport assuré vers l'excellence et le succès », conclut Luc Borgia.

Luc Borgia

Actuaire, conseiller agréé en Avantages sociaux et planificateur financier – Gestion Vigie

418 627-4447, poste 214 Luc.Borgia@gestionvigie.com

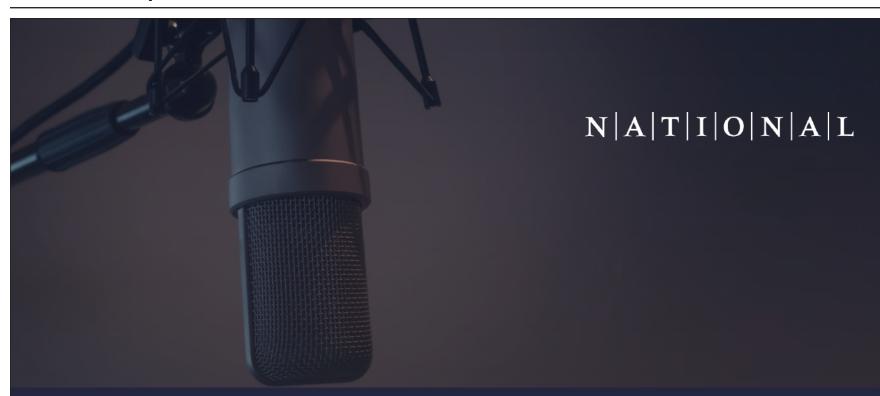
Supervision:

Marius S. Brisson

Leader, Service Exécutif, et conseiller spécial, Bureau du Président du conseil. CPI

1 855 222-2102 ou 514 972-2154 mbrisson@parcsindustriels.ca ■





Et si, pendant quelques minutes, vous étiez littéralement dans les oreilles de vos clients?

Incontournable outil de stratégie marketing d'entreprise, le balado crée une relation d'intimité unique.

Puisque vous avez toute son attention, un balado devient l'occasion parfaite pour influencer positivement votre clientèle.

Avec NATIONAL, faites-en le miroir de votre organisation. Nos contenus de qualité, doublés d'une stratégie de visibilité percutante, atteignent la cible.

Des balados informatifs, divertissants, authentiques.

C'est la signature NATIONAL.

1-418-648-1233 www.national.ca

Aimeriez-vous recevoir les industriels de la Corporation des parcs industriels de Québec en 2025?

(YG) La popularité des Rendez-vous inter-parcs industriels rassembleurs et Découvertes d'entreprises des zones, espaces et parcs industriels de la grande région de Québec demeure toujours au zénith, et ne se dément pas au fil des années, bien au contraire. Ils vous permettent également de développer votre réseau de contacts de la communauté d'affaires de la grande région, tout en visitant des entreprises uniques représentants des joyaux parfois méconnus de tous.

La Corporation des parcs industriels de Québec organise quatre événements de ce type annuellement. Deux au printemps et deux autres à l'automne. Aimeriez-vous, à titre d'industriel, faire découvrir votre entreprise à un bassin potentiel de 2462 entreprises réparties dans les 29 secteurs existants, selon les données compilées le 30 août dernier par la Grande corvée des besoins?

Il s'agit, sans nul doute, d'une occasion extraordinaire de faire connaître votre entreprise et, qui sait, d'établir de nouvelles relations d'affaires et de développer de nouveaux marchés. Ou bien, tout simplement, de faire découvrir vos nouvelles installations et vos innovations technologiques ou de souligner un anniversaire de fondation de votre entreprise, en accueillant qui sait, 100, 150, 200 ou même encore plus d'industriels comme vous ou des gens d'affaires

incontournables de la grande région de Ouébec. Une vitrine extraordinaire pour votre entreprise qui fait l'objet de votre fierté, de mettre en valeur la matière première de votre entreprise, vos employés!

L'équipe travaille à établir le calendrier des visites pour 2025. Ça vous intéresse? Vous pouvez vous informer des modalités en contactant M. Ghislain Gaudreau, responsable du développement des affaires et de la publicité nationale et régionale, au 418 998-0970 ou à l'adresse ventes@parcsindustriels.ca. ■





La Corporation des parcs industriels vous invite à faire affaire avec ces entreprises accréditées

Vous êtes un industriel et vous êtes situé dans une zone ou un parc industriel de l'agglomération de Québec?

La Corporation des parcs industriels invite les industriels à faire affaire avec des entreprises accréditées par celle-ci.

Ils sont en mesure de vous offrir des produits et services de très haute qualité.

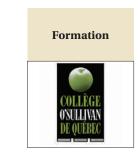
















FOURNISSEURS ACCRÉDITÉS



Corporation des parcs industriels











PARC ARMAND-VIAU NOUVEAU PROJET INDUSTRIEL

LOUEZ UN ESPACE NEUF AMÉNAGÉ SELON VOS BESOINS

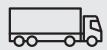




JUSQU'À
66 000 PI²
32 PI DE HAUTEUR LIBRE



18 QUAIS DE LIVRAISON



12 STATIONNEMENTS POUR REMORQUES 53 PIEDS



110 STATIONNEMENTS POUR VOITURES

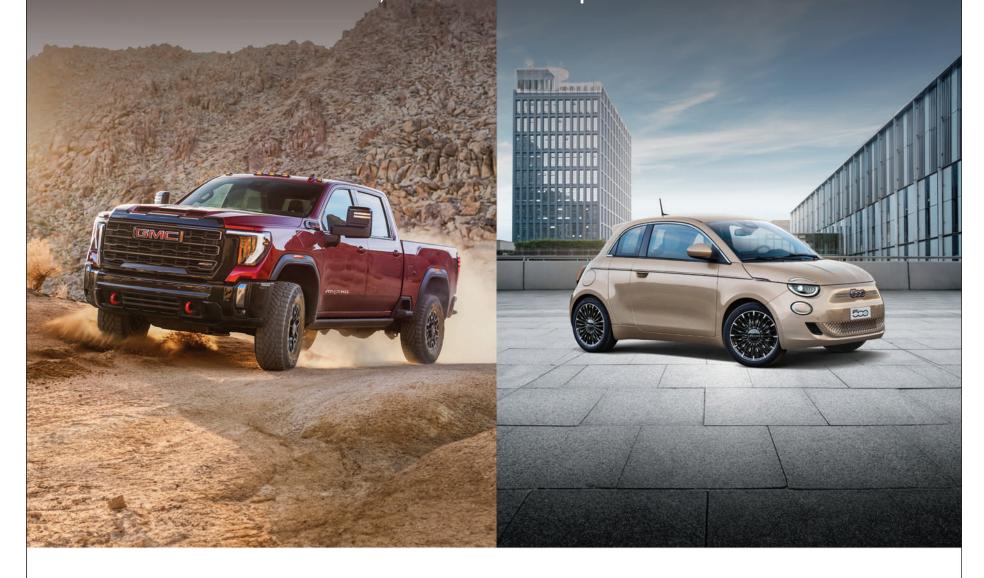


EN IMMOBILIER DEPUIS PLUS DE 60 ANS!

T 418 661-3359 labergecommercial.com



Avec 5 enseignes comptant plus de 11 marques sur le boulevard Sainte-Anne, LE GROUPE JD vous offre une vaste gamme de véhicules allant du camion le plus robuste au véhicule électrique le plus abordable. Passez nous voir, on a assurément celui que vous cherchez!





LE GROUPE JD

5 ENSEIGNES / 11 MARQUES SUR LE BOULEVARD SAINTE-ANNE



JD JEEP RAM



JD MITSUBISHI

























